

## Flash info des magistrats de la jeunesse

Décembre 2024

### A vos agendas !



#### Rencontres annuelles mineurs non accompagnés

La direction de la protection judiciaire de la jeunesse organise la **première édition des « rencontres annuelles mineurs non accompagnés »** qui ambitionne d'aborder des questions civiles et pénales relatives aux situations rencontrées par les MNA. Cette journée aura lieu le **6 février 2025** à Paris. Des invitations ont été transmises aux premières présidentes et premiers présidents des cours d'appel, ainsi qu'aux procureures générales et procureurs généraux près les cours d'appel en vue d'une diffusion à l'ensemble des juridictions.

**Séminaire de recherche 2025**  
de l'École nationale de protection  
judiciaire de la jeunesse (ENPJJ)

À destination des professionnels  
du secteur de l'enfance et de la jeunesse  
en difficulté, des chercheurs et des étudiants

5 séances à suivre  
au premier semestre 2025

Roubaix : ENPJJ, Site central  
16, rue du Curoir (59100)

ou à distance

Renseignements :  
[www.enpjj.justice.fr/SR25](http://www.enpjj.justice.fr/SR25)  
Inscriptions via Sphinx

**Jeunesses  
et pratiques  
de justice  
en Outre-mer**

## Séminaire de recherche 2025 : Jeunesses et pratiques de justice en Outre-mer

Le séminaire de recherche de l'ENPJJ, à suivre en présentiel ou à distance, est en 2025 consacré aux jeunesses et pratiques de justice en Outre-mer.

L'unité [recherche et études](#) du service de la recherche et de la documentation (SRD) de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) organise chaque année un séminaire de recherche pluridisciplinaire. Celui-ci se déroule autour d'un thème au rythme de 5 séances, à suivre en présentiel ou à distance, au cours du premier semestre de l'année en cours. Au même titre que les autres événements de l'École, il est ouvert à tous les professionnels de la Protection judiciaire de la jeunesse, du secteur de l'enfance et de la jeunesse en difficulté. Ce cycle est consacré pour 2025 aux jeunesses et pratiques de justice en Outre-mer.

[En savoir plus](#)

## Actualités

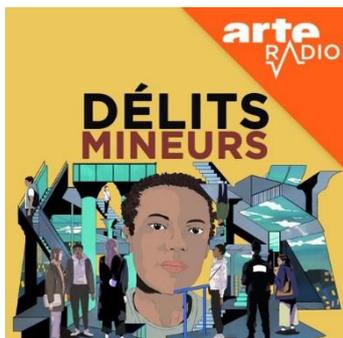


### Renouvellement de la deuxième liste de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion (Excepté Mamoudzou)

Le mandat des assesseurs de la deuxième liste de la cour d'appel de Saint-Denis de la Réunion (excepté Mamoudzou) arrive à son terme le 31 décembre 2024.

[L'arrêté](#) de nomination des assesseurs des tribunaux pour enfants de Saint-Denis de la Réunion et de Saint-Pierre dépendant de la cour d'appel de Saint Denis de la Réunion est paru au journal officiel du 29 novembre 2024.

Ces nouveaux assesseurs nommés commenceront leur mandat le premier janvier 2025 pour une durée de quatre années.



### A écouter : le podcast « Délits mineurs » sur Arte Radio

Le podcast "[Délits mineurs](#)" d'ARTE Radio propose une plongée dans les tribunaux pour enfants, du point de vue d'une assesseure au tribunal pour enfants de Bobigny. À travers des récits et des témoignages, il explore les enjeux de la justice des mineurs et s'intéresse particulièrement au rôle central des **assesseurs**, ces citoyens qui participent aux décisions judiciaires aux côtés des juges pour enfants.

Grâce à des enregistrements immersifs et des récits, le podcast donne à entendre les différentes voix qui composent cet univers : juges, éducateurs, familles, jeunes concernés et assesseurs.

Un podcast à écouter et à partager pour mettre en lumière le rôle clé des assesseurs dans ce processus.

Ce podcast est disponible sur toutes les plateformes d'écoute.



## Etude de cohorte sur les parcours de prise en charge à la PJJ

Cette étude retrace les parcours de prise en charge d'une cohorte de jeunes suivis par les établissements et services de la PJJ entre 2019 et 2023.

A partir des données issues du système d'information PARCOURS, cette étude documente le profil des jeunes au début de leur suivi judiciaire et analyse les différents types de trajectoires qu'ils connaissent au cours de leur prise en charge.

Si les parcours les plus longs et les plus complexes sont régulièrement mis en avant, cette étude montre qu'ils concernent une minorité de jeunes. En effet, la plupart d'entre eux sont suivis uniquement par le milieu ouvert, pendant moins d'un an.

[En savoir plus](#)



## Recherche sur la mixité genrée à l'épreuve de la prison

La DPJJ a participé au financement d'une recherche interdisciplinaire sur les interactions, espaces et temps mixtes en détention, qui comporte des éléments d'analyse sur l'incarcération des mineurs.

Ce travail montre qu'il y a incontestablement une volonté institutionnelle de mixité de la prison, laquelle répond à deux enjeux essentiels : celui de l'égalité professionnelle des femmes et des hommes et celui de l'égalité d'accès des personnes détenues au service public pénitentiaire. Cette volonté se heurte toutefois, en interne, à des obstacles de plusieurs ordres : le poids des représentations sociales, le poids des contraintes matérielles et les attentes des personnes détenues. La mise en œuvre de la mixité échappe ainsi largement aux acteurs et actrices du monde carcéral. Elle est aussi pour partie le résultat de contraintes pesant lourdement sur les choix en mesure d'être faits. Organiser la mixité ou la non mixité suppose donc de repenser les lieux de détention et le recours à l'incarcération, comme c'est le cas dans d'autres systèmes pénitentiaires européens (Espagne ou Belgique).

[En savoir plus](#)



## Lutte contre la prostitution des mineurs : signature d'une nouvelle convention nationale entre l'ACPE et la DPJJ

Face au fléau que constitue le phénomène de la prostitution des mineurs pour les jeunes qu'elle accompagne, la DPJJ a récemment renforcé son engagement en la matière en renouvelant et en pérennisant, pour les années 2024, 2025 et 2026, son partenariat avec l'association [Agir contre la prostitution des enfants](#) (ACPE).

Les jeunes suivis par la PJJ sont un public particulièrement vulnérable face au phénomène de la prostitution, et les professionnels de la protection de l'enfance sont de plus en plus confrontés à la prostitution des mineurs qu'ils accompagnent.

Dès lors, il est essentiel que la protection de ces jeunes contre ce phénomène, qui tend à se banaliser chez certains d'entre eux, soit au centre de l'attention de l'ensemble des acteurs judiciaires. Cela passe notamment par l'outillage des professionnels, tant s'agissant de la capacité à identifier le problème que des clés pour apporter une aide éducative adaptée aux jeunes concernés, qu'ils soient en situation de prostitution ou de proxénétisme.

C'est à ce titre qu'intervient le [partenariat noué entre la DPJJ et l'ACPE](#).

[En savoir plus](#)

## Publication du rapport annuel 2023 de la MMNA



L'année 2023 a été marquée par une augmentation significative des décisions judiciaires confiant des mineurs non accompagnés (MNA) aux services de l'aide sociale à l'enfance des conseils départementaux. Les données enregistrées par la mission nationale mineurs non accompagnés (MMNA) révèlent une évolution des profils des MNA nouvellement confiés, caractérisée par une hausse notable du nombre et de la proportion de jeunes filles et un rajeunissement des mineurs pris en charge. Dix ans après la création de la MMNA, le onzième rapport annuel d'activité propose un bilan de l'année passée et témoigne d'évolutions

sociologiques, politiques et législatives relatives aux MNA en France. Il présente également des pratiques inspirantes mises en œuvre par les départements, la direction de la protection judiciaire de la jeunesse et les associations afin de répondre aux besoins de ces mineurs particulièrement fragiles.

[En savoir plus](#)



## **Dernier rapport du HCFEA : Quelle place pour les enfants dans les espaces publics et la nature ?**

Le 25 octobre 2024, après plus d'un an de travaux, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence du HCFEA a publié son dernier rapport sur la place des enfants dans les espaces publics et la nature. Partant du constat que « les enfants et les adolescents ne sortent pas assez », ce rapport imagine comment permettre à tous les enfants d'accéder à la ville, à la nature et au plaisir de passer du temps ensemble à l'air libre.

Ainsi, le rapport documente successivement l'augmentation de la sédentarité des enfants, au risque de leur santé et de leur équilibre psychique, l'impact des inégalités sociales, genrées et territoriales sur l'accès au-dehors, les dangers de l'extérieur, ou encore les pollutions atmosphériques et sonores, qui dégradent l'environnement.

A partir de cet état des lieux, le Conseil de l'enfance et de l'adolescence formule un ensemble de recommandations ambitieuses touchant à la pédagogie sociale (l'école « hors les murs »), à la prévention en santé et à l'accélération de l'adaptation écologique. Toutes ces propositions visent à mettre en œuvre le principe central de l'inclusivité du dehors : un accès à l'extérieur et à la nature inconditionnel des enfants pour répondre à leur besoin fondamental d'expérimentation personnelle du monde.

[En savoir plus](#)

## Evènements passés



### Retour sur les Rencontres de la justice des mineurs – Edition 2024

Près de 250 professionnels de la justice des mineurs se sont réunis le 27 novembre dernier à la Cité internationale universitaire de Paris pour une journée d'échanges organisée par la direction de la protection judiciaire de la jeunesse (DPJJ), avec le concours de l'ensemble des autres directions du ministère de la Justice ainsi que du secrétariat général et des écoles de formation (ENM, ENG, ENPJJ, ENAP).

Cet évènement majeur a permis d'aborder les grands enjeux de la protection de l'enfance et du traitement de la délinquance des mineurs tout en partageant les pratiques professionnelles innovantes en la matière.

Cette journée a été marquée par plusieurs temps forts :

- Des tables rondes sur les grandes orientations des directions d'administration centrale en matière de justice des mineurs et sur les aménagements de l'autorité parentale dans un objectif de protection du mineur victime,
- Des focus sur le narcotrafic et le phénomène des djobeurs, la détermination du statut des enfants confiés et les pupilles de l'Etat ainsi que sur les projets d'aménagement de peine en détention pour mineurs;
- La découverte de bonnes pratiques labellisées et outils innovants développés par l'administration centrale ou suite à des initiatives locales regroupées sur un espace dédié.
- La mise en valeur des travaux et partenariats avec le Défenseur des droits et la FNADEPAE
- Le visionnage du documentaire « **Juge d'autres mers** » réalisé par Bertrand Hagenmüller offrant un regard unique sur la justice des mineurs en Guyane.
- La clôture de la journée par **Didier Migaud, ministre de la Justice**.

Les actes de cette rencontre seront disponibles pour partager les enseignements avec ceux qui n'ont pu y assister.

[En savoir plus](#)



## [\[Replay\]](#) Journée d'études : 35 ans de la CIDE, quels défis pour demain ?

La journée d'études organisée à l'occasion du 35ème anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), du centenaire de la Déclaration de Genève et du 65ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant, qui s'est tenue le 20 novembre 2024 à l'ENPJJ, est à retrouver en [replay](#).

Le mercredi 20 novembre 2024, le site central (Roubaix – Hauts-de-France) de l'École nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) a accueilli une journée d'études à l'occasion du 35ème anniversaire de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE), du centenaire de la Déclaration de Genève et du 65ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'enfant. Organisée par le service de la recherche et de la documentation (SRD) de l'ENPJJ, avec le concours du service de la formation (SF) et en partenariat avec la Chaire Enfance et Familles du Centre de recherche sur les relations entre les risques et le droit de la Faculté de droit de l'Université Catholique de Lille, la journée est à retrouver [en replay](#).

Le programme à retrouver [ici](#), ainsi que la [bibliographie](#) de la journée.

Direction de publication : Caroline NISAND

Contact : [dpjj-sdmpje@justice.gouv.fr](mailto:dpjj-sdmpje@justice.gouv.fr)

[Rendez-vous sur l'intranet](#)